

Mairie de Saint-Maur

Animateur Service jeunesse : Robin 06/22/19/52/70

sportscolaire@saint-maur36.com

AUTORISATION PARENTALE POUR LA SORTIE
PATINOIRE à CHATEAUROUX 14h00 LE MARDI 20
DÉCEMBRE 2022

Pôle Ados (11-17 ans)

Payant (3€ Résidants de Saint-Maur / 5€ résidants hors Saint-Maur)

Parc des Planches Saint-Maur - Inscription Obligatoire **Fiche d'inscription à renvoyer par mail à sportscolaire@saint-maur36.com ou à déposer en mairie avant le 25 NOVEMBRE.**

Je soussigné(e), M / Mme (père, mère, tuteur),

demeurant à :

.....
.....
.....

N° de téléphone en cas d'urgence :

.....

Mail

Autorise mon enfant (nom/prénom du jeune) :

.....

Né(e) le à participer à la sortie mentionnée ci-dessus.

Rendez-vous 12h45 devant le Château des Planches Départ en Bus Arrêt de Bel Air 12H58
RETOUR à 16H34 à l'arrêt Bel Air

Mon enfant :

- Se rendra a LA PATINOIRE pour 13H50
- Se rendra au point de rendez-vous Au Château des Planches

Pour le retour mon enfant :

- Quittera le PATINOIRE seul.
- Quittera le PATINOIRE accompagné d'un adulte À 16H
- Descendra à l'arrêt de bus LA COTE (16H25) / JALOUSIE (16H27) / COTEAUX (16H29) / CYPRES (16H30) / SAINT-MAUR (16H32) / BEL AIR (16H34)

En cas d'incident, j'autorise l'équipe d'animation à prendre toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention) rendue nécessaire selon l'état de santé du jeune. J'autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de la sortie cinéma. De ce fait, l'équipe d'animation disposera de tous les droits d'images et sons de mon enfant se trouvant sur les enregistrements réalisés lors de la sortie et pourra les utiliser, dans le strict cadre de ses missions, pour leur reproduction par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour (souvenirs, photographies, production audiovisuelle, site internet St Maur, presse locale...). Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident. Je certifie avoir pris connaissance des mentions relatives à la protection des données à caractère personnel consultables sur le site de la ville de St Maur. A, le Signature du responsable légal, précédée de la mention « Lu et approuvé »